



Centre Historique Minier

2 septembre | 31 décembre | 2019

Entre [...] deux

L'immigration dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, 1919-1939

Famille polonaise devant sa maison, rue de la Chapelle à Billy-Moussy, 1925 © Centre Historique Minier (prêt ANMT)

AVIS

EMPLOYEURS DE MAIN-D'OEUVRE ÉTRANGÈRE

En plus des ouvriers que les employeurs lui demandent de faire venir les ouvriers dont les employeurs ont les noms et adresses, on qui ne peuvent être indiqués, les ouvriers occupés chez eux ainsi que les familles qui rejoignent leurs enfants travaillant en France. Les demandes d'ouvriers nominatifs et des familles doivent être accompagnées des imprimés nécessaires à la fourniture de renseignements utiles pour les formalités de remplissage et d'impression en toutes langues.

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMMIGRATION traduit et imprime en tous textes intéressant la main-d'œuvre étrangère. Elle a déjà publié un choix de brochures pratiques, tels que le langage courant et technique, commentaires, publication des assurances sociales, la carte d'identité. Toutes ces brochures sont mises à la disposition des employeurs et des familles.

OPÉRATIONS DE RECRUTEMENT EN POLOGNE
I ACCEPTATION ET EMPLOI

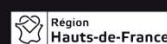
Coût approximatif des frais d'introduction du centre d'assemblage à Toul.

Base : Dollar à 25 -

Famille composée de :	
I Homme	362 Frs 00
I Femme	362 - 00
I Enf. 13 à 18 a.	362 - 00
I - 6 ans	193 - 00
I - 3 ans	75 - 00
Total	1.319 - 00

tél. 03 27 95 82 82

www.chm-lewarde.com



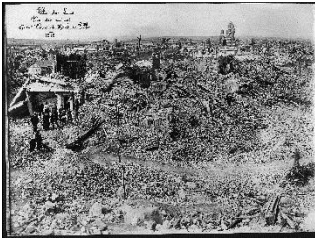
Préambule

La Première Guerre mondiale laisse le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais en ruines : 212 puits sont détruits, de nombreux cuvelages ont été dynamités, 800 kilomètres de chemins de fer miniers sont inutilisables dont 103 ouvrages d'art, 110 millions de mètres cubes d'eau inondent les étages souterrains des mines, environ 3 000 kilomètres de galeries sont à rétablir et 16 000 logements sont anéantis. Le bilan humain est également très lourd pour les habitants du Bassin minier ; près de 14 % des mobilisés du Pas-de-Calais auraient été tués aux combats.

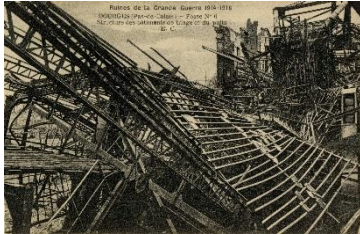
Au lendemain de la guerre s'effectue le rapatriement des 18 000 prisonniers allemands et le retour des réfugiés belges vers le Borinage. Les compagnies minières perdent aussi la main-d'œuvre constituée par les hommes venus travailler temporairement dans les fosses. Malgré cela, pour remettre en état le Bassin minier et relancer la production de charbon le plus vite possible, elles doivent retrouver l'effectif d'avant-guerre. Il faut contribuer à la reconstruction économique de la France.



Préambule



Vue de la Grand Place et de l'hôtel de ville de Lens
1918
© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

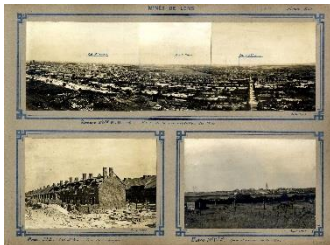


Bâtiment du triage et du puits de la fosse n° 6 ou du Tonkin de la Société des mines de Dourges à Hénin-Liétard
[1918-1920]
© Centre Historique Minier

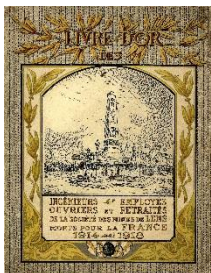
Vitrine 1



Gourde militaire utilisée durant la Première Guerre mondiale
N° inv. 1987.10687
Collection Centre Historique Minier



État des destructions et de la reconstruction des cités des fosses n° 9, 11 et 12 de la Société des mines de Lens
août 1921
Collection Centre Historique Minier



Livre d'or des ingénieurs, employés, ouvriers et retraités de la Société des mines de Lens morts pour la France 1914-1918
1926
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Médaille souvenir de la Société des mines de Lens
Hippolyte Lefebvre
N° inv. 1977.9162 et 1977.9167
Collection Centre Historique Minier

Une immigration massive organisée

Pour répondre au besoin de main-d'œuvre dans le monde industriel et agricole, l'État français organise une immigration de masse. La France signe des conventions d'immigration avec la Pologne (3 septembre 1919), l'Italie (30 septembre 1919) et la République tchécoslovaque (20 mars 1920). Ces conventions fixent les règles de l'émigration entre le pays de départ et le pays d'accueil : « *Les travailleurs immigrés recevront, à travail égal, une rémunération égale à celles des nationaux de même catégorie (...)* ». Les immigrés bénéficieront par ailleurs des lois de protection sociale, de contrats de travail obligatoires mentionnant la nature de l'emploi et la rémunération. En parallèle, d'autres étrangers viennent d'eux-mêmes sans que leur pays ait conclu un accord officiel.

Pour les mines françaises, le Comité central des houillères de France (CCHF), syndicat patronal qui rassemble la quasi-totalité des compagnies minières, prend les choses en main. Il regroupe les besoins en main-d'œuvre des exploitants et fait remonter les demandes auprès des pouvoirs publics. Le 7 mai 1924 est créée, en France, la Société Générale d'Immigration (SGI). Cette société anonyme, dont les principaux actionnaires sont le CCHF et l'Office central de la Main-d'Œuvre agricole, doit assurer le recrutement et l'arrivée des étrangers en France.

Au total, 24 nationalités, dont certaines dépendent encore à cette période de la France (colonies et protectorats) travailleront dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais durant l'entre-deux-guerres : Albanais, Algériens, Américains, Anglais, Autrichiens, Belges, Canadiens, Chinois, Espagnols, Grecs, Hollandais, Hongrois, Italiens, Luxembourgeois, Marocains, Polonais, Portugais, Russes, Sarrois, Sénégalais, Serbes, Suisses, Tchécoslovaques, Yougoslaves.

Les candidats au départ

Les accords répondent, pour beaucoup d'hommes et de femmes, à une nécessité de fuir la misère dans leur pays. En Pologne, le surpeuplement des campagnes encourage le départ de paysans. Il en est de même pour l'Italie et la République tchécoslovaque pour lesquelles les premiers arrivants sont issus des régions rurales. Les candidats au départ sont des hommes jeunes, au niveau d'instruction très bas qui, poussés par la misère, quittent leur pays. Pour être recruté, l'essentiel est d'être robuste et en bonne santé.

Face au manque de qualification professionnelle des premiers immigrés polonais, les compagnies minières poussent les recruteurs à se tourner vers les Polonais installés dans le bassin houiller allemand de la Ruhr : les ouvriers mineurs westphaliens, dont certains avaient fait leurs preuves avant-guerre dans le Bassin minier. Après 1925, la République de Weimar interdira leur départ. De 1919 au début des années 1930, environ 200 000 Polonais arrivent dans le Nord-Pas-de-Calais. Ils seront près de 500 000 au total en France, constituant la plus grande expérience de recrutement collectif. En comparaison, les Italiens sont 5 292 selon les archives du consulat de Lille en 1926, date à laquelle cette vague d'immigration prendra fin avec l'arrivée au pouvoir du fascisme en Italie. Une des originalités de cette immigration est la création de véritables petites colonies italiennes. On parle alors « d'immigration en grappe », ainsi désignée parce que les groupes constitués en Italie (familiaux, voisinage...) se reconstituent progressivement en France, autour de celui de ses membres qui a émigré le premier. En 1923, on compte 5 800 Nord-africains qui vivent dans le Nord-Pas-de-Calais, dont 30 % environ travaillent à la mine. Les Belges, présents de longue date dans le Bassin minier, sont les deuxièmes en nombre après les Polonais, mais beaucoup pratiquent une immigration pendulaire, traversant chaque jour la frontière.



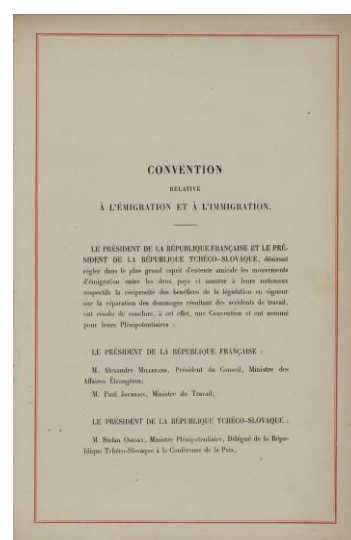
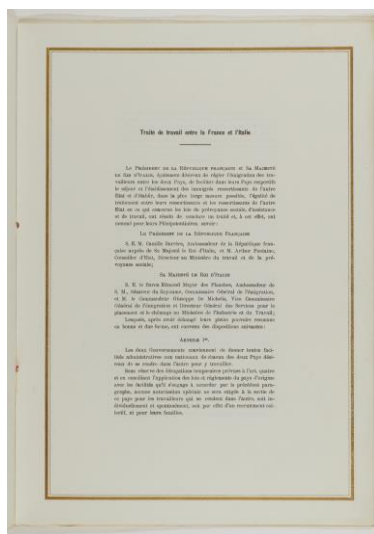
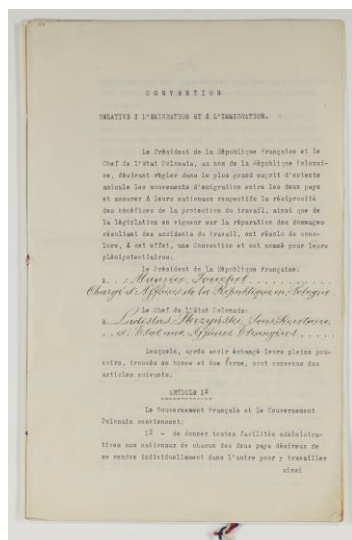
Valises de voyage

N° inv. 1998.10744, SAS 660 et SAS 661

Collection Centre Historique Minier

Une immigration organisée

Borne :



Convention relative à l'émigration et à l'immigration entre la France et la Pologne du 3 septembre 1919

Traité de travail entre la France et l'Italie du 30 septembre 1919

Convention relative à l'émigration et à l'immigration entre la France et la République Tchéco-Slovaque du 20 mars 1920

TRA19190039/001, TRA19190005 et TRA19200062

© Archives du Ministère de l'Europe
et des Affaires étrangères – La Courneuve

Quitter son pays

Les candidats à l'émigration se présentent dans leurs régions respectives auprès des agents recruteurs. En Pologne, de 1919 à 1923, la sélection s'effectue à Varsovie puis à Poznań. À partir de 1923, ce sera au centre de Mysłowice, en Haute-Silésie, qu'ils procéderont à différents contrôles d'hygiène et examens médicaux avant d'obtenir leur passeport et leur contrat de travail. Leurs frais de voyage sont pris en charge. Le trajet en train en direction de Toul, en Meurthe-et-Moselle, est éprouvant : il dure 44 heures, traverse trois frontières sur 2 000 kilomètres et trois kilomètres de marche séparent encore la gare du dépôt de travailleurs étrangers. Certains seront envoyés dans le centre de Wejherowo, près de la Baltique, pour un voyage en bateau à destination de Dunkerque ou du Havre. Les Westphaliens bénéficient, quant à eux, en plus du voyage et du logement d'un avantage supplémentaire avec la prise en charge de leur mobilier.

Les Italiens rallient en train Modane ou Menton, les Espagnols, Hendaye. Tous connaissent les mêmes procédures de contrôle en amont de leur acceptation à l'émigration. Ils savent qu'un travail les attend pour un an, même s'ils n'en connaissent pas l'objet ni le lieu.



Carte des lignes maritimes et ferroviaires des émigrés
L'immigration organisée et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France d'André Pairault
 1926
 © Centre Historique Minier (prêt ANMT)

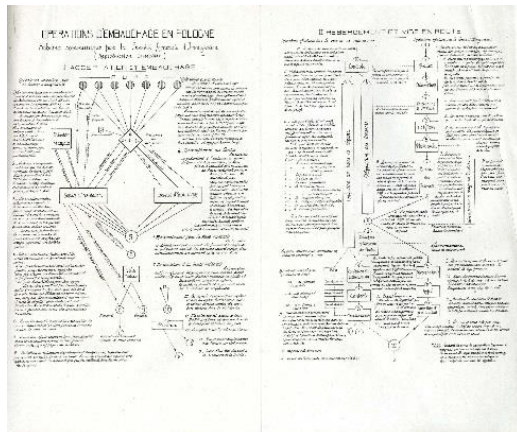


Schéma des opérations d'embauchage en Pologne par la Société Générale d'Immigration
L'immigration organisée et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France d'André Pairault
 1926
 © Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Cliché Société Générale d'Immigration

Intérieur du Centre de Myslowice
L'immigration organisée et l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en France d'André Pairault
 1926
 © Centre Historique Minier (prêt ANMT)

Une immigration organisée



Cliché de la Société Générale d'Immigration

Prise de parole du délégué de l'Office d'Émigration
Polonais au Centre de Mysłowice
*L'immigration organisée et l'emploi de la main-d'œuvre
étrangère en France* d'André Pairault
1926

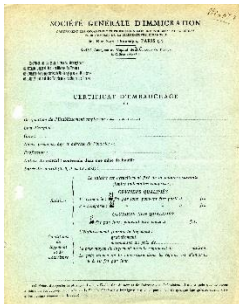
© Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Arrivée de familles polonaises en bateau au port de Calais
1923

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

Vitrine 2



Certificat d'embauchage de la Société Générale d'Immigration
circa 1924

Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Coût approximatif des frais d'introduction du centre de
rassemblement de Toul

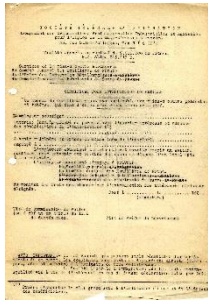
[1925-1933]

Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Certificat d'embauchage de la Société Générale d'Immigration
circa 1924

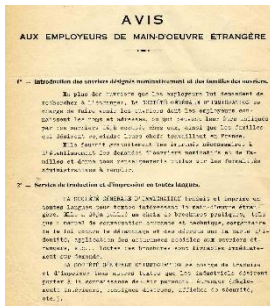
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Certificat pour l'introduction de famille de la Société Générale d'Immigration
circa 1924
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Contrat d'embauchage pour ouvrier mineur yougoslave
[1920-1930]
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Avis aux employeurs de la main-d'œuvre étrangère
circa 1924
Collection Centre Historique Minier



Photographies d'embauche de la Société des mines de Lens
[1920-1930]

Lors des formalités d'embauche, tous les nouveaux arrivants, hommes, femmes et enfants, étaient photographiés tenant une ardoise où figuraient leurs nom, prénom, date d'embauche et lieu d'affectation. Les photographies d'identité ainsi obtenues étaient découpées afin de compléter les livrets ouvriers de chacun.

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

Embauchés à la mine

À leur arrivée en France, bon nombre d'immigrés reçoivent leur affectation définitive : le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, qui requiert une main-d'œuvre massive. Sur le demi-million de Polonais présents en France entre 1921 et 1931, 115 200 se trouvent dans le Pas-de-Calais et 76 500 dans le Nord. Dans certaines communes comme Marles ou Sallaumines, ils représentent 40 à 45 % de la population, et 70 à 80 % de l'effectif dans certaines fosses.

Quelle que soit leur nationalité, les migrants qui ne connaissent en rien le métier de mineur sont souvent affectés à des postes subalternes. Ils disposent toutefois tous des mêmes droits que les mineurs français, à savoir des conditions de salaires et d'assistance égales. Au terme de leur contrat d'un an, ils sont libérés de leur engagement mais restent des travailleurs étrangers détenteurs d'une carte d'identité spéciale. De fait, la plupart s'engage pour un nouveau contrat avec la compagnie minière qui les emploie. Les Westphaliens se sont imposés comme de remarquables mineurs avec des rendements supérieurs à ceux des Français. Les autres progressent, passant d'hercheur à abatteur. Dès l'âge légal de 13 ans atteint, les fils s'engagent comme galibots et les filles comme trieuses.

Les organisations syndicales ont cherché, avec plus ou moins de succès, à recruter dans leurs rangs les mineurs étrangers. Ceux qui adhèrent s'organisent en sous-sections de langue, contribuant ainsi à une forme d'isolement par rapport aux ouvriers français. Pour certains, la crainte d'une expulsion incitera à la retenue quant à cet engagement.



Pic et hache de mineur
SAS 515 et SAS 516



Panneau de consigne
Bacznosc - zakazane jest chodzenie po torze kolejowym
Attention - Il est interdit de circuler sur la voie ferrée
Gare Saint Hyacinthe à Aniche
N° inv.1974.2560
Collection Centre Historique Minier



Panneau de consigne
Bacznosc - zakazane jest chodzenie po torze kolejowym
Attention - Il est interdit de circuler sur la voie ferrée
N° inv. Av.1990.7216
Collection Centre Historique Minier

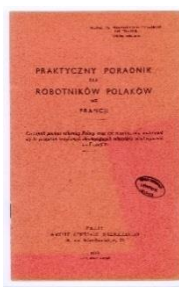
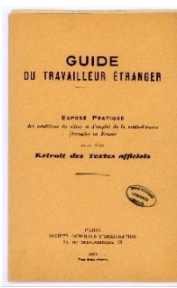
Vitrine 3



Carte d'identité de Julien Jagodzinski, mineur à la fosse Lagrange de la Compagnie des mines d'Anzin à Raismes
Collection Centre Historique Minier



Avis d'affectation aux mines d'Anzin et d'Aniche
1930
Collection Centre Historique Minier

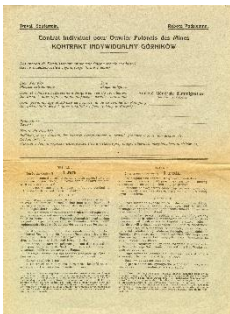


Règlement en italien pour les ouvriers publié par le
Comité Central des Houillères de France
1921
Guides du travailleur étranger en français et en
polonais publiés par la Société Générale
d'Immigration
1938
Collection Centre Historique Minier

Vitrine 4



Contrat de travail pour un mineur tchécoslovaque établi d'après la demande collective au nom de Karol Zilka pour la Compagnie des mines de Drocourt 1923
Collection Centre Historique Minier



Contrat individuel pour ouvrier polonais
[1920-1930]
Collection Centre Historique Minier

[illegible]

Recensement du personnel de la Compagnie des mines d'Anzin
1921-1923
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)

[illegible]

Recensement des ouvriers étrangers employés au jour et au fond
par la Compagnie des mines de Courrières
1934
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)

Répertoire du personnel étranger employé au fond à la fosse Saint René à Guesnain par la Compagnie des mines d'Aniche 1922-1926
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)

Dossiers individuels de mineurs de la Société des mines de Lens
2006 001 21779, 2006 001 01259, 2006 001 07112, 2006 001 07335 et 2006 001 024500
Archives nationales du monde du travail, Roubaix



Tract en français et en polonais du Syndicat unitaire des mineurs et similaires de la Région du Nord d'appel au chômage pour le 21e anniversaire de la catastrophe du 10 mars 1906 1927
Collection Centre Historique Minier



Bannière syndicale
Au recto : Syndicat des mineurs du P.D.C. Nœux-les-Mines et au verso : Sekcja Polska C.G.T. Nœux-les-Mines zatorzona dnia 22-1-1922
N° inv. 2016.13.6.23
Collection Centre Historique Minier

Vivre dans le Bassin minier

Les premiers arrivants sont généralement des hommes seuls. Rapidement, ils veulent être rejoints par leur famille. Les compagnies ont l'obligation de contribuer à 60 % des frais de voyage pour l'épouse et les enfants, qui empruntent le même trajet et endurent les mêmes procédures que le chef de famille. Pourtant, aucun n'arrive avec la ferme intention de s'installer définitivement. Polonais, Espagnols, Kabyles, Italiens sont venus gagner un peu d'argent, espérant retourner ensuite au pays.

Si les hommes apprennent vite le vocabulaire technique de la mine, les épouses, qui restent confinées chez elles au sein du coron, connaissent rarement plus de cinquante mots au bout d'un an. Quant aux enfants, les jeux leur donnent l'occasion d'apprendre vite. Les rues s'animent alors d'une langue bigarrée où le français se mêle au patois, mais aussi à l'italien, au polonais...

Dans les cités, les familles d'immigrés s'installent petit à petit et recréent une ambiance qui leur est propre. Le cloisonnement n'était pas recherché mais les compagnies minières ont souvent privilégié, face aux arrivées massives, le regroupement par nationalité ; c'est pourquoi émergent assez vite, au cœur des cités, ce que l'on appellera les « petites Pologne » ou les « petites Italie ». Fleurissent alors dans toutes les communes, des commerces, des associations sportives et culturelles qui permettent aux immigrés de se rencontrer et de retrouver un peu de leur pays.

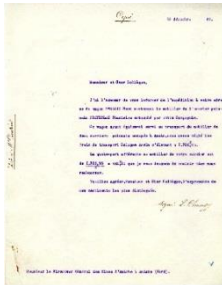
Vitrine 5



Frais de transport des familles d'ouvriers polonais de la Compagnie des mines d'Aniche

1930

Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Coût du transport du mobilier d'ouvriers polonais de la Compagnie des mines d'Aniche

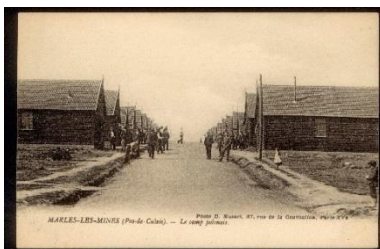
1923

Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Glossaire franco-polonais

Collection Centre Historique Minier



Le camp polonais de Marles-les-Mines

[1920]

© Centre Historique Minier



Cité de la Clochette à Douai, album de la Compagnie des mines d'Aniche

Photographie Ernest Mésièrè

1926

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Famille polonaise devant sa maison, cité de la Chapelle

1925

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

Conserver son mode de vie

Dans les cités, chacun cherche à retrouver ses habitudes de vie quotidienne. Pour les Polonais, les Westphaliens vont jouer un rôle central en ouvrant les premiers commerces : épiceries, boucheries, charcuteries, crémeries, cafés, salons de coiffure... Les savoir-faire et les traditions culinaires vont se répandre dans le Bassin minier : pasta, cannoli, gaufres, kiszony ogorki (cornichon), kluski na parze concurrencent le traditionnel rāgout de pommes de terre.

Pour s'informer sur les actualités du pays, dès 1924, les deux grands quotidiens en langue polonaise *Wiarus Polski* de Bochum et *Narodowiec* de Herne s'installent respectivement à Lille et Lens.

Tout est organisé pour que la rupture avec le pays soit la plus douce possible. Chacun perpétue ses traditions en espérant y retourner un jour.





Gaufriers
SAS 395.3.1, N° inv. 1994.5253 et 1994.5254
Collection Centre Historique Minier

Vitrine 6



Cafetière italienne
Collection pédagogique Centre Historique Minier



Réveil à remonter de marque
italienne Veglia
SAS 733



Hachoir à viande fabriqué en République tchécoslovaque
SAS 489



Mémoire du 10e anniversaire des sociétés de femmes polonaises en
France 1926-1936, 1936
Collection Centre Historique Minier



Publicités de commerces polonais [1930]

publiées dans le Mémoire du 10e anniversaire des sociétés de femmes polonaises en France
1926-1936

© Centre Historique Minier



Broderie polonaise réalisée par Weronika Krajewski
(1919-2017)

1930

L'eau pure et le savon, le meilleur badigeon

N° inv. 2017.7.1

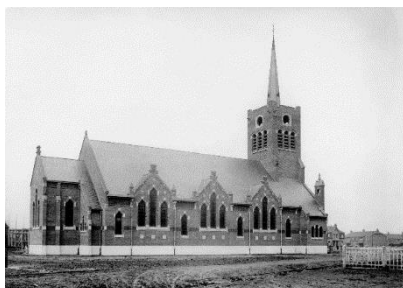
Collection Centre Historique Minier

Culte et culture

L'admission à l'école primaire est prévue par les accords. Le traité de travail passé avec l'Italie est très précis sur la question et rappelle l'égalité de traitement entre ressortissants des deux pays. Les enfants doivent suivre le même enseignement que les élèves français. Cependant, pour les Polonais, l'enseignement de la langue et de l'histoire polonaise est organisé avec des moniteurs qui travaillent sous l'autorité de l'instituteur français. Les cours sont cofinancés par les compagnies minières et le consulat de Pologne. Ils se déroulent soit dans les écoles privées des mines, pendant les heures de classe, soit à l'école laïque, le soir ou le jeudi.

La religion constitue un élément fort, notamment pour les Polonais et les Italiens. Les églises se remplissent et les processions lors des fêtes traditionnelles rassemblent des foules importantes. Les familles polonaises contribuent financièrement à l'édification de nouvelles églises, dans lesquelles pratiquent des aumôniers polonais aux côtés des prêtres français. En 1927, sur les 36 aumôniers envoyés en France par la Pologne, 16 sont dans le Bassin minier.

En s'appuyant sur la loi française de 1901, d'innombrables associations sont créées à travers tout le Bassin minier pour perpétuer des traditions comme la musique, le chant, le théâtre, le sport ou la danse. L'instrument de musique fait en effet souvent partie des quelques objets apportés ou ramenés du pays. Aujourd'hui mêlées à la culture locale, ces traditions sont encore très vivaces dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.



Vitrine 8a



Vitrine 8b



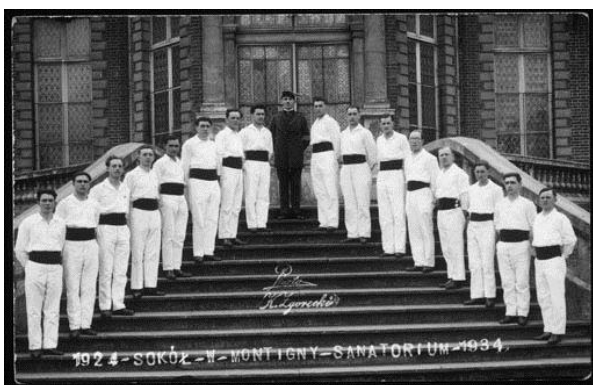


Équipe de football Polonia de Waziers des années 1927 à 1930, photographie publiée dans Douai mines n° 209, journal d'entreprise du groupe de Douai des HBNPC 1967
© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

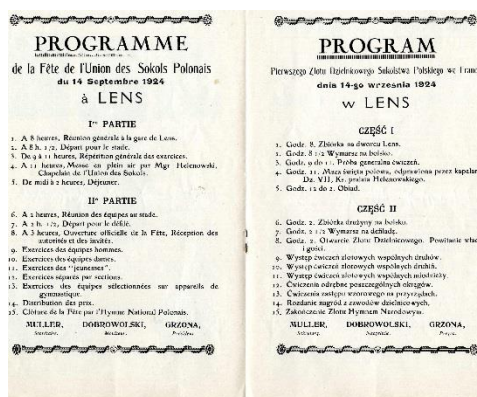
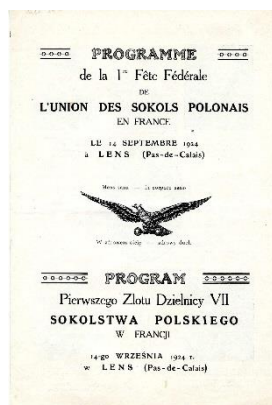
Vitrine 9



Bannière de sokol
Towgim sokół w Lens czołem załid
28.1.1923
N° inv. 1982.3428.1
Collection Centre Historique Minier



Sokol de Montigny-en-Ostrevent
photographie de Kasimir Zgorecki
1934
© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

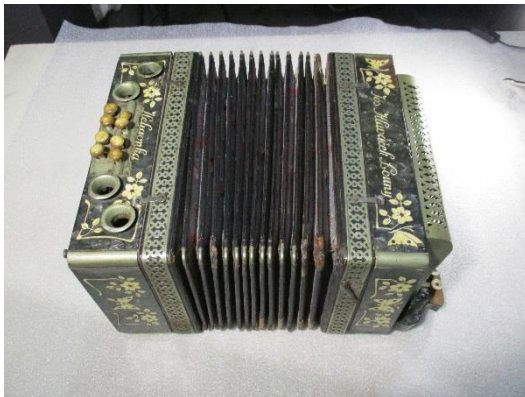


Programme de la première fête fédérale de l'union des sokols polonais en France à Lens 1924
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Chorale polonaise « Roza Leśna » de
Montigny-en-Ostrevent
1927
© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

Vitrine 10



Accordéon polonais
Modèle d'accordéon diatonique à 2 rangs et 8
basses
N° inv. 2003.11499
Collection Centre Historique Minier

Vitrine 11



Accordéon italien ayant appartenu à Florent Cuffez de
marque Scandalli fabriqué à Camerano en Italie
distribué par la maison de Bruyne
N° inv. 2016.4.1
Collection Centre Historique Minier

Entre crises et rejets

Le krach boursier qui se produit en 1929 aux États-Unis entraîne une crise économique qui touche l'Europe et la France au début des années trente. Les premiers signes se manifestent à travers une réduction des commandes pour la sidérurgie, mais aussi par une concurrence accrue des houillères étrangères, notamment anglaises, allemandes et belges, en matière de prix. La situation devient critique en 1931 et l'État doit intervenir par décret, le 10 juillet 1931, afin de limiter les importations de charbons étrangers.

Pour préserver leur rentabilité, les compagnies prennent une série de mesures concernant les effectifs. Dans un premier temps, le chômage partiel est généralisé. Dans un deuxième temps, les effectifs sont réduits : d'abord les femmes affectées au jour, puis les mineurs les plus âgés, avant que ne soit procédé à des licenciements plus globaux. Entre 1932 et 1936, 70 000 personnes sont ainsi contraintes au départ.

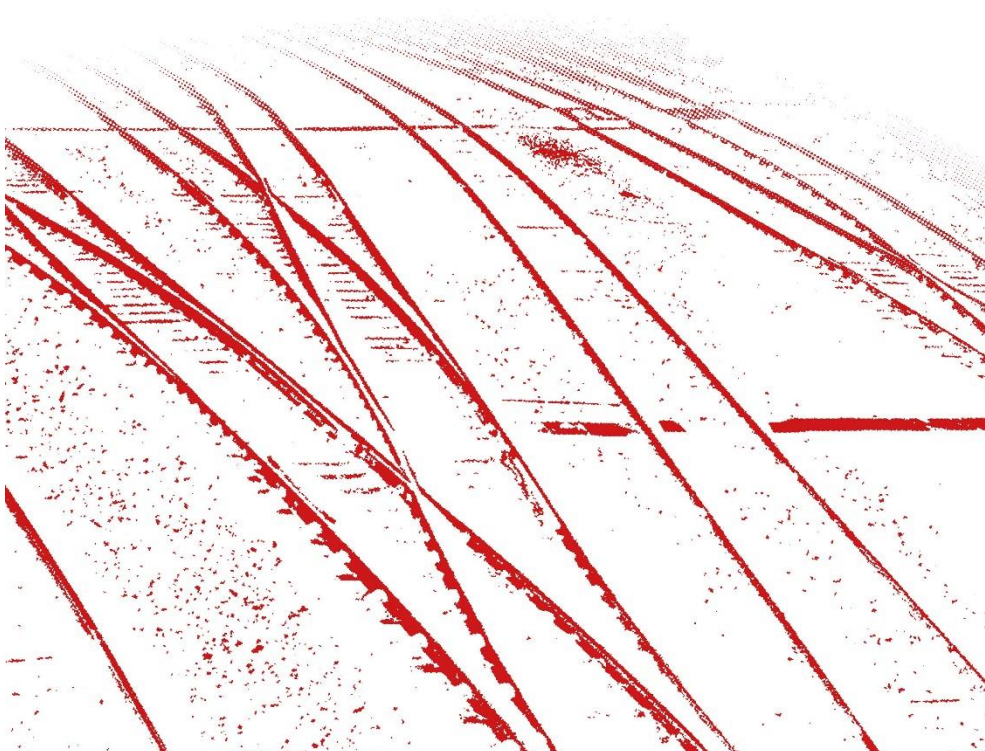
En 1932, une loi protégeant la main-d'œuvre nationale est promulguée, mais elle ne sera que partiellement appliquée dans les mines, où le patronat expliquera qu'il est difficile de laisser partir les nombreux mineurs étrangers sans mettre en péril l'exploitation.

C'est dans ce climat tendu que vont se développer d'importants mouvements sociaux : de grands meetings rassemblant des mineurs renvoyés ont lieu en 1933 et une marche sur Paris est organisée en décembre de la même année.

1934, des mineurs polonais expulsés

Face à l'incertitude de conserver son emploi, une grève éclate le matin du 7 août 1934 à la fosse 10 de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, à Leforest. 347 mineurs polonais et 88 français refusent de travailler et occupent le fond durant 36 heures, tandis qu'au jour les gardes mobiles encerclent le puits pour les déloger. Après l'intervention de représentants syndicaux, les grévistes acceptent de négocier.

Malgré tout, 122 mineurs polonais grévistes sont renvoyés par la compagnie et, le 8 août au soir, 77 avis d'expulsion sont signés par le ministre Henri Queuille. À 15 h 15, le 11 août, un train spécialement affrété pour eux et leur famille quitte l'embranchement des mines à Leforest pour un aller simple, direction la Pologne.





Expulsion par train depuis la fosse n° 10 de la Compagnie des mines de l'Escarpelle à Leforest de familles polonaises impliquées dans la grève des 7 et 8 août, 11 août 1934
Photographies prises par Auguste Dubernard, directeur de la Compagnie, depuis le bâtiment du triage de la fosse

© Centre Historique Minier

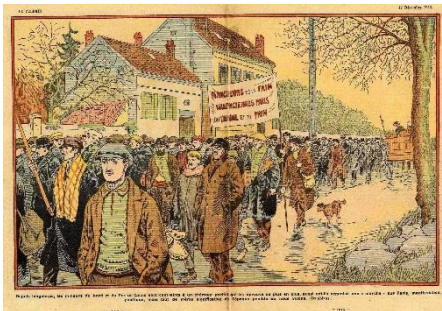


Départ de familles polonaises suite à la grève des 7 et 8 août à Leforest

11 août 1934

© Centre Historique Minier (prêt ANMT)

Vitrine 12



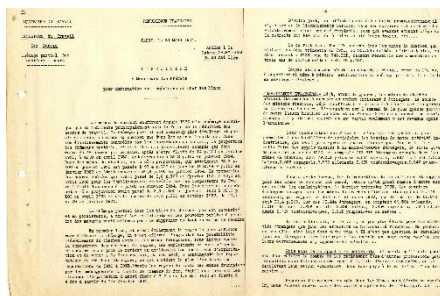
Marche sur Paris, manifestation pacifique des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, *Le Pèlerin*
17 décembre 1933

Collection Centre Historique Minier



La protection de la main-d'œuvre nationale dans le Nord
1934

Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)



Circulaire adressée par le ministère du Travail aux préfets et aux ingénieurs des mines concernant le refoulement d'ouvriers étrangers
1934
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)

EMPLOI DE LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE DE LA COMPAGNIE DES MINES DE CRÉSPIN

Nationalité	Ingénieurs et techniciens	Ouvriers	Employés	Autres	Total
Belges	1	1	1	1	4
Allemands	1	1	1	1	4
Autres	1	1	1	1	4
Total	3	3	3	3	12

780, au 05, 64, 3 de personnel total, au lieu de 72, 3 ans - 1933

Emploi de la main-d'œuvre étrangère de la Compagnie des mines de Crespin
1934
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)

ÉTAT NUMÉRIQUE PAR NATIONALITÉ DES OUVRIERS ÉTRANGERS DE LA SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS

Nationalité	Ingénieurs et techniciens	Ouvriers	Employés	Autres	Total
Belges	1	1	1	1	4
Allemands	1	1	1	1	4
Autres	1	1	1	1	4
Total	3	3	3	3	12

780, au 05, 64, 3 de personnel total, au lieu de 72, 3 ans - 1933

État numérique par nationalité des ouvriers étrangers de la Société des mines de Lens
1934
Collection Centre Historique Minier (prêt ANMT)

Projection :



« Incidents à la mine Escarpelle entre mineurs français et polonais »
Extrait de Éclair-Journal
17 août 1934
© Document Gaumont Pathé Archives

Conclusion

Triste hasard, le 3 septembre 1939, soit vingt ans jour pour jour après la signature des accords franco-polonais d'émigration et d'immigration, la France déclare la guerre à l'Allemagne, suite à l'invasion de la Pologne. Cet événement sera lourd de conséquences pour les habitants du Bassin minier. Des hommes seront mobilisés par la France ou par leur pays d'origine, ce qui pourra entraîner pour certains, une situation complexe, se retrouvant parfois obligés de combattre les collègues ou les voisins d'hier.

Durant la guerre, l'exploitation du charbon se poursuit mais Hitler choisit de rattacher les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais au commandement militaire de Bruxelles et place le Bassin minier en zone interdite.

Pour les mineurs immigrés et leur famille, cette période sonne l'heure de nouvelles décisions. Rester ou partir, chacun aura à choisir.



Affiche d'ordre de mobilisation générale
2 septembre 1939
J280/2
Archives Départementales du Nord

Entre [...] deux

L'immigration dans le Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, 1919-1939

Une exposition créée par le Centre Historique Minier

Commissariat de l'exposition

Amy Benadiba, directrice-conservatrice
Virginie Malolepszy, directrice
des archives

Assistées de Frédérique Delforge,
assistante de documentation, Sabine
Dequin, chargée de l'iconothèque
et Emmanuelle Hibernie, chargée
des collections

Scénographie et graphisme

Au fond à gauche
Guillaume Lanneau et Bruno Charzat

Montage technique

Services techniques du Centre
Historique Minier sous la direction
d'Emmanuel Reyes et de Freddy Breda

Communication et relations presse

Karine Sprimont, directrice de la
communication et du développement
des publics, assistée de Caroline Delain,
adjoindte en communication

Mobilier

Encadrement : EMDÉ, Marcq-en-Barœul
Plexiglass : Duquesne, Evin-Malmaison

Tirage numérique et impression

Pikasso, Marcq-en-Barœul
Gobos : Qualit'Imprim, Comines

Traduction

International Traduction Conseil,
Dardilly

Crédit film

Gaumont Pathé Archives

REMERCIEMENTS

Le Centre Historique Minier adresse
ses sincères remerciements aux musées
et structures ayant consenti à des prêts
pour cette exposition – les Archives
Départementales du Nord, les Archives
du Ministère de l'Europe et des Affaires
étrangères, les Archives Nationales du
Monde du Travail et le Ruhr Museum

**Le Centre Historique Minier
tient également à remercier
ses partenaires pour leur soutien :**

La Direction Régionale des Affaires
Culturelles des Hauts-de-France,
le Conseil Régional des Hauts-de-
France, Douaisis Agglo, la Communauté
de Communes Cœur d'Ostrevent

**Cette exposition est dédiée à
Madame Janine Ponty**, historienne
spécialiste de l'immigration polonaise
en France, membre du Conseil
scientifique du Centre Historique
Minier, décédée le 9 février 2017.

